

Les informations générales concernant les éléments du régime SQF et le processus de certification sont décrites ci-dessous. Il est toutefois important que vous consultiez le site www.sqfi.com pour accéder à tous les documents sur le régime SQF et les examiner dans leur intégralité, y compris les mises à jour supplémentaires de SQF, telles que les documentations pertinentes. Vous devrez également obtenir des copies des documents normatifs supplémentaires que la spécification technique supplémentaire désignée ou autre spécification technique applicable à votre secteur de catégorie de la chaîne alimentaire). N'hésitez pas à nous contacter pour discuter de la manière dont nous pouvons mieux servir votre organisation.

Équipe de service complète de SAI Global

Une fois SAI Global sélectionné comme votre Organisme pour l'enregistrement des produits et la Demande de certification signée envoyée, SAI Global vous attribuera une équipe de service dédiée.

Votre équipe de service sera sélectionnée en fonction de votre secteur spécifique et sera composée d'un Directeur de compte, d'un Représentant de compte régional, d'un Responsable d'audit et d'autres membres en fonction de vos besoins de certification. Voici les rôles de chacun des membres de votre équipe de service : votre Directeur de compte sera responsable de la relation commerciale, et notamment de la négociation des contrats et des modifications apportées à vos exigences de certification; votre Représentant de compte régional sera responsable des processus d'arrière-guichet, et notamment de la planification et du service client en matière de certification et de facturation, et votre Responsable d'audit sera, lui, responsable des relations liées à la prestation. En tant que contact principal avec SAI Global, le Responsable d'audit assigné vous informera des derniers développements et interprétations du secteur et s'assurera de la coordination de toutes les activités d'audit pour votre entreprise. Le cas échéant, tout membre supplémentaire de l'équipe d'audit sera sélectionné à partir de notre base d'auditeurs expérimentés. Vos audits seront cohérents dans leur approche, solides sur le plan technique et adaptés à vos besoins commerciaux.

Avant la tenue de l'audit, le fournisseur sera informé de la présence de l'auditeur témoin qui accompagnera le chef auditeur.

Évaluation préliminaire (audit des manquements)

Une évaluation préliminaire est une évaluation sur place effectuée avant l'audit d'examen des documents. La visite d'introduction permet de déceler les principaux problèmes de mise en œuvre et de vous transmettre un retour sur votre état de préparation. Nous recommandons de programmer votre évaluation préliminaire au moins 30 jours avant l'examen des documents.

Audit de certification

L'objectif de l'audit de certification est d'évaluer la mise en œuvre efficace de votre système de gestion par rapport aux exigences de la norme ainsi que la documentation de votre système de gestion. L'examen des documents et une vérification visant à s'assurer que le système de gestion a bien entièrement été mis en œuvre et est conforme aux exigences de la norme ou du document normatif.

Toutes les activités d'audit sont planifiées en accord avec votre Auditeur au préalable de l'audit. Un plan d'audit est fourni; il décrit en détails la portée et les objectifs des audits, les membres de l'équipe d'audit, les processus à auditer et le calendrier. Une fois sur site, votre équipe d'audit vérifiera que le système de gestion répond aux exigences de la norme et la documentation de votre système en évaluant les preuves objectives. Au terme de l'audit sur site, vous serez immédiatement informé des résultats. Un rapport d'audit formel sera produit après l'audit. Le rapport comprend des de l'information relative aux aspects positifs du système et aux non-conformités du système.

Délivrance de certificats

Une fois le processus de certification mené à bien (comprenant la résolution des non-conformités le cas échéant), votre Chef d'équipe compile alors un Dossier de certification pour vérification par notre Équipe de certification. Une fois la vérification effectuée, l'Équipe de certification prépare et transmet votre Certificat d'enregistrement. Ce certificat comprendra notamment l'information suivante : la dénomination sociale de l'entreprise, l'adresse du site, la norme, la portée de la certification, la date de certification initiale et la date d'expiration.

Le certificat officiel est transmis avec un lien menant vers notre site Web marketing. Les outils marketing vous fourniront des idées utiles sur la façon de tirer profit de votre certification, le visuel « marque enregistrée SAI Global », ainsi que les lignes directrices. Votre certification sera également publiée dans notre Registre des entreprises enregistrées sur www.saiglobal.com, le registre public du SQFI et le registre de l'organisme d'accréditation.

Audits de surveillance

Les audits de surveillance sont une exigence du régime, dans le cas où la note de l'audit est « C » (conforme).

- Les audits semestriels sont effectués au plus tard six mois après votre audit de certification/renouvellement de certification.

Audit de renouvellement de certification

Les audits de renouvellement de certification sont programmés chaque année, dans la fenêtre d'audit, avant la date d'expiration du certificat.

Leur objectif est de s'assurer :

- de l'efficacité de l'ensemble du système de gestion à la lumière des changements internes et externes, de sa pertinence continue et de son applicabilité par rapport à la portée de la certification;
- que le client a démontré son engagement à maintenir l'efficacité du système de gestion et à l'améliorer de façon continue afin d'augmenter les performances globales;
- que l'utilisation du système de gestion certifié contribue au respect de la politique et à l'atteinte des objectifs de l'organisation;
- Ces audits peuvent être annoncés ou non, selon les exigences du régime
- Un renouvellement de certification sur trois doit être effectué sans préavis.

Obligations relatives au site

Le régime SQF comporte de nombreuses obligations et conditions qui s'appliquent, au même titre que les conditions générales standard de SAI Global. Vous devez vous référer au Code SQF et à tous les documents normatifs, dont vous trouverez ci-dessous les points principaux :

- Permettre la formation supervisée/l'observation de nouveaux auditeurs par SAI Global
- Programme d'audit de routine des témoins dans l'ombre de SAI Global
- Audits de témoin par les organismes d'accréditation, le SQF, la GFSI ou d'autres parties prenantes
- Audits de témoin par un rédacteur lorsqu'un module d'audit supplémentaire mené spécialement par un rédacteur est inclus
- Toute obligation spécifique concernant des modules d'audit supplémentaires doit être conforme aux protocoles respectifs
- Les détails de la certification sont publiés dans divers registres publics, notamment le SQFI, SAI Global et les organismes d'accréditation.
- En cas d'incident significatif en matière de sécurité alimentaire, y compris un rappel de produit ou une non-conformité à la réglementation sur la sécurité alimentaire (par exemple, un avis d'application de la réglementation), le SQFI et l'organisme de certification délivrant le certificat actuel pour le site par rapport à cette norme doivent être informés dans les 24 heures
- SQF se réserve le droit de contacter le site ou de mener son propre audit ou de visiter un site une fois certifié en réponse à des plaintes ou dans le cadre de l'activité de conformité de routine de SQF afin de garantir l'intégrité des régimes de normes mondiales. De telles visites peuvent être annoncées ou inopinées.